



Au sommaire de ce numéro

Les crises alimentaires (Bernard Kervella).....	2
Sous le Tapie (présentation d'un ouvrage de Laurent Mauduit).....	4
Pour une gestion publique de l'eau en Ile de France ; racket (travailleurs sans papiers).....	5
Agenda ; Organisation.....	6

Sortons de l'économie casino

(Déclaration commune des Attac-octobre 2008, extraits)

IMPORTANT

Dès ce début d'année, renouvelez votre cotisation à ATTAC... et incitez vos amis à adhérer.

Adressez-nous vos réactions, vos commentaires, vos analyses, vos questions, vos réponses, vos coups de cœur, vos coups de gueule.

Sur ATTAC, sur l'actualité, sur une émission, un film, un livre. De trois lignes à une page.

N'attendez pas !

Ce numéro vous a intéressé ? Pensez à ceux qui n'ont que la télé ou la radio pour s'informer.

Diffusez, par courriel ou sur papier...

Le monde riche est au milieu de la crise la plus grave depuis la Grande Dépression de 1929. **Nous aurions dû nous y attendre.** Le krach confirme malheureusement les prévisions des économistes hétérodoxes comme le prix Nobel Joseph Stiglitz, Attac, les mouvements sociaux et d'autres voix critiques.

Aujourd'hui, sous la pression de la crise, même la communauté financière réclame des réformes. Mais il s'agit au mieux d'une (re)réglementation ponctuelle et de gestion de crise à court terme, histoire de sauver le néolibéralisme et de retrouver les bonnes vieilles habitudes une fois le danger passé.

Ce qu'il nous faut, dans l'intérêt de la grande majorité de la population, ce sont de véritables changements vers un autre paradigme, où **la finance doit être un instrument au service de la justice sociale, de la stabilité économique et du développement durable.**

La domination du secteur financier sur l'économie réelle remonte à l'introduction de taux de change flottants entre les principales devises en 1973, en même temps qu'était aboli tout contrôle sur les mouvements de capitaux et qu'étaient libéralisés et dérégulés les marchés financiers, y compris des firmes d'audit soi-disant indépendantes mais en fait directement soumises à la pression du secteur financier. Depuis, les institutions financières et les mécanismes qu'elles mettent en place ont connu une expansion rapide ; la masse des actifs financiers, les dettes et la recherche de bénéfices se développent de concert.

La priorité donnée aux « intérêts financiers » sur l'économie « réelle » fait que toutes les activités économiques servent à créer des bénéfices sur les marchés financiers et que des instruments financiers sont inventés pour faire des bénéfices uniquement sur les marchés financiers, sans se préoccuper de préserver une production et une agriculture durable ni d'ailleurs de l'épargne des clients « normaux ».

La mobilité parfaite du capital financier crée une **concurrence planétaire non seulement entre entreprises multinationales, mais entre Etats, entre leurs systèmes sociaux et fiscaux, entre les travailleurs de tous les pays du monde.**

Cette domination du capital a mené à des inégalités croissantes, à une diminution des normes sociales et environnementales ainsi que des conditions de travail, et à la privatisation des biens fondamentaux et des services publics.

L'échec de ce modèle n'a jamais été aussi évident qu'aujourd'hui, comme l'attestent la crise alimentaire, la crise énergétique et les changements climatiques.

Ce sont donc des changements systémiques qui s'imposent. Un de nos objectifs est de briser les piliers du néolibéralisme, en particulier la mobilité planétaire du capital.

Il convient de créer un contexte institutionnel approprié, sous les auspices des Nations unies, afin de réguler et réorienter le système financier. Il faut que cette instance soit démocratiquement responsable et prenne des mesures visant l'équité et le développement durable. Ce n'est pas au FMI qu'il faut donner mandat de contrôler le lien entre marchés financiers et économie réelle.

Il faut interdire la création de géants financiers qui ne peuvent plus gérer les risques potentiels et sont trop grands et trop ramifiés pour être mis en faillite.

Il faut introduire une imposition progressive des revenus du capital.

Le supplément de richesse qui va aux travailleurs ne doit jamais être inférieur aux gains de productivité. Le travail doit être réparti équitablement.

Il faut modifier l'article du Traité de Lisbonne qui interdit toute restriction à la circulation des capitaux, pas seulement à l'intérieur de l'Union européenne, mais aussi avec des pays tiers. Nous exigeons un contrôle démocratique sur la Banque Centrale Européenne.

(On lira avec intérêt, dans « lignes d'attac » de décembre 2008, les nombreuses propositions de cette déclaration commune des Attac de nombreux pays Allemagne, Autriche, Belgique, Hongrie, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Japon, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Québec, Suède, Suisse, Togo).

L'humanité est confrontée à plusieurs crises : financière, économique, alimentaire, énergétique, qui entraînent une crise sociale d'une ampleur sans précédent et un appauvrissement rapide de larges secteurs de la population mondiale. Les économies nationales s'effondrent, le chômage est endémique. Des famines se déclarent en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans certaines parties de l'Amérique latine. Cette « mondialisation de la pauvreté », qui a annulé bon nombre des progrès de la décolonisation d'après-guerre, a commencé dans le tiers-monde avec la crise de la dette du début des années 1980 et l'imposition des réformes économiques meurtrières du Fonds monétaire international (FMI).

Ce Nouvel Ordre Mondial se nourrit de la pauvreté humaine et de la destruction de l'environnement. Il engendre la ségrégation sociale, il encourage le racisme et les conflits ethniques et s'attaque aux droits des femmes et il précipite souvent les pays dans des affrontements destructeurs entre les nationalités. Depuis les années 1990, il s'étend, par l'entremise du « libre marché », dans toutes les régions du monde y compris l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, les pays de l'ex-bloc soviétique et les « nouveaux pays industriels » (NPI) de l'Asie du Sud-est et de l'Extrême-Orient. **Cette crise planétaire est encore plus dévastatrice que la Grande Dépression des années 1930.** Elle a de lourdes conséquences géopolitiques; le démembrement économique donne lieu à des guerres régionales, à la fracture des sociétés nationales et, dans certains cas, à l'anéantissement de pays. Elle constitue de loin la plus grave crise économique des temps modernes. (Livre de Michel Chossudovsky intitulé : Mondialisation de la pauvreté et le nouvel ordre mondial).

La famine est le résultat d'un processus de restructuration en « marché libre » de l'économie mondiale qui prend ses assises dans la crise de la dette du début des années 1980. Ce n'est pas un phénomène récent, tel qu'il a été suggéré par plusieurs reportages des médias occidentaux, en se concentrant strictement sur l'offre et la demande à court terme des produits agricoles de base. La pauvreté et la sous-alimentation chronique sont des conditions qui préexistaient avant les récentes hausses des prix des produits alimentaires. Ces derniers frappent de plein fouet une population appauvrie, qui a à peine les moyens de survie. **Des émeutes de la faim ont éclaté presque simultanément dans toutes les grandes régions du monde**: « Les prix des denrées alimentaires en Haïti a augmenté en moyenne de 40 % en moins d'un an, avec le coût des produits de première nécessité tels que le riz qui a doublé... Au Bangladesh, [à la fin avril 2008] quelque 20.000 travailleurs du textile sont descendus dans la rue pour dénoncer l'augmentation vertigineuse des prix des produits alimentaires et aussi pour demander des salaires plus élevés. Le prix du riz dans le pays a doublé au cours de la dernière année, menaçant les travailleurs qui gagnent un salaire mensuel de seulement 25 \$ et qui ont faim. En Égypte, des protestations de travailleurs concernant les prix des produits alimentaires a secoué le centre industriel du textile de Mahalla al-Kobra, au nord du Caire, pendant deux jours, où deux personnes ont été abattues par les forces de sécurité. Des centaines de personnes ont été arrêtées et le gouvernement a envoyé des policiers en civil dans les usines pour forcer les travailleurs à travailler. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 40% en Égypte au cours de la dernière année... Plus tôt ce mois-ci, en Côte d'Ivoire, des milliers de personnes ont marché vers la maison du président Laurent Gbagbo, scandant « nous sommes affamés » et « la vie est trop chère, vous allez nous tuer ». Des manifestations de même nature ainsi que des grèves et des affrontements sont survenus en Bolivie, au Pérou, au Mexique, en Indonésie, aux Philippines, au Pakistan, en Ouzbékistan, en Thaïlande, au Yémen, en Éthiopie et à travers la majeure partie de l'Afrique subsaharienne. » (Bill Van Auken, *Amid mounting food crisis, governments fear revolution of the hungry*, Global Research, April 2008).

Avec de grands pans de la population mondiale déjà bien en dessous du seuil de pauvreté, **la hausse des prix des denrées alimentaires de base qui se produit sur une courte période est dévastatrice.** Des millions de personnes dans le monde sont dans l'incapacité d'acheter de la nourriture pour leur survie. Ces augmentations contribuent d'une manière très réelle à « éliminer les pauvres » à travers « la mort par la famine. » Dit dans les mots de Henry Kissinger: « *Contrôlez le pétrole et vous contrôlerez les nations, contrôlez la nourriture et vous contrôlerez la population.* ». Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le prix des céréales a augmenté de 88% depuis mars 2007. Le prix du blé a augmenté de 181% sur une période de trois ans. Le prix du riz a augmenté de 50% dans les trois derniers mois (Voir Ian Angus, Food Crisis: "The greatest démonstration of the historical failure of the capitalist model", Global Research, April 2008): « *La plus populaire variété de riz de la Thaïlande se vendait il y a 5 ans 198 \$ US et à 323 \$ la tonne l'an dernier. En avril 2008, le prix a atteint 1000 \$. Les augmentations sont encore plus élevées sur les marchés locaux; en Haïti, le prix d'un sac de 50 kilos de riz a doublé en une semaine à la fin mars 2008. Ces augmentations sont catastrophiques pour les 2,6 milliards de personnes dans le monde qui vivent avec moins de 2 \$ US par jour et qui consacrent de 60% à 80% de leurs revenus à l'alimentation. Des centaines de millions de personnes n'ont pas les moyens de manger* » Selon les estimations du FAO (Rapport du 9/12/08) qui publie son rapport annuel sur l'insécurité alimentaire, **963 millions de personnes souffrent de la faim en 2008**, soit 40 millions de plus qu'en 2007. Le bilan s'est surtout alourdi du fait de l'envolée des prix alimentaires, et la crise économique pourrait aggraver la situation.

Il y a deux dimensions interdépendantes dans la crise alimentaire mondiale en cours, qui plonge des millions de personnes à travers le monde dans la famine et la privation chronique, une situation où des populations entières n'ont plus les moyens d'acheter de la nourriture. Tout d'abord, il y a un processus historique à long terme de **politiques de réforme macroéconomiques et de restructuration économique mondiale**, qui a contribué à baisser le niveau de vie partout dans le monde, autant dans les pays développés que dans les pays en développement. Deuxièmement, ces conditions historiques préexistantes de pauvreté de masse ont été exacerbées et aggravées par la **récente flambée des prix des céréales**, qui a entraîné dans certains cas, le doublement du prix de détail des denrées alimentaires de base. Ces hausses de prix sont en grande partie le résultat de la spéculation boursière sur les denrées alimentaires de base. Les médias ont induit en erreur l'opinion publique sur les causes de ces hausses de prix, en se concentrant presque exclusivement sur la question des coûts de production, le climat et d'autres facteurs qui ont pour effet de réduire l'offre et qui pourraient contribuer à gonfler les prix des aliments de base. Bien que ces facteurs puissent entrer en jeu, ils ne peuvent expliquer à eux seuls l'impressionnante et spectaculaire hausse des prix des produits de base.

En réalité, que s'est-il passé ? **Dans un premier temps : Les pays en développement ont renoncé aux protections douanières** qui permettaient de mettre les paysans locaux à l'abri de la concurrence des producteurs agricoles étrangers, principalement les grandes firmes d'agro-exportation nord-américaines et européennes. Celles-ci ont envahi les marchés locaux avec des produits agricoles vendus en dessous du coût de production des agriculteurs et éleveurs locaux, ce qui a provoqué leur faillite (nombre d'entre eux ont émigré vers les grandes villes de leurs pays ou vers les pays les plus industrialisés). Selon l'OMC, les subsides versés par les gouvernements du Nord à leurs grandes entreprises agricoles sur le marché intérieur ne constituent pas une infraction aux règles anti-dumping. Comme l'écrit Jacques Berthelot : « *alors que, pour l'homme de la rue, il y a dumping si on exporte à un prix inférieur au coût moyen de production du pays exportateur, pour l'OMC, il n'y a pas de dumping tant qu'on exporte au prix intérieur, même s'il est inférieur au coût moyen de production*1. » Bref, **les pays de l'Union européenne, les Etats-Unis ou d'autres pays exportateurs peuvent envahir les marchés des autres avec des produits agricoles qui bénéficient de très importantes subventions internes.** Le maïs exporté au Mexique par les Etats-Unis est un cas emblématique. A cause du traité de libre commerce (TLC) signé entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, ce dernier a abandonné ses protections douanières face à ses voisins du Nord. Les exportations de maïs des Etats-Unis au Mexique ont été multipliées par neuf entre 1993 (dernière année avant l'entrée en vigueur du TLC) et 2006. Des centaines de milliers de familles mexicaines ont dû renoncer à produire du maïs car celui-ci coûtait plus cher que le maïs provenant des Etats-Unis (produit avec une technologie industrielle et fortement subventionné). Cela n'a pas seulement constitué un drame économique, il s'est agi aussi d'une perte d'identité car le maïs est le symbole de la vie dans la culture mexicaine, notamment chez les peuples d'origine maya. Une grande partie des cultivateurs de maïs ont abandonné leur champ et sont partis chercher du travail dans les villes industrielles du Mexique ou aux Etats-Unis. Le Mexique qui dépend dorénavant pour nourrir sa population du maïs des Etats-Unis est confronté à une augmentation brutale du prix de cette céréale provoquée, d'une part, par la spéculation sur

1 Jacques Berthelot « Démêler le vrai du faux dans la flambée des prix agricoles mondiaux », 15 juillet 2008, p.47

les Bourses de Chicago, de Kansas City, de Minneapolis et, d'autre part, par la production chez le voisin du Nord d'éthanol de maïs. Les producteurs mexicains de maïs ne sont plus là pour satisfaire à la demande interne et les consommateurs mexicains sont confrontés à une explosion du prix de leur nourriture de base, la tortilla, cette crêpe de maïs qui remplace le pain ou le bol de riz consommé sous d'autres latitudes. En 2007, d'énormes protestations populaires ont secoué le Mexique. Dans des conditions spécifiques, les mêmes causes ont produit *grosso modo* les mêmes effets. L'interconnexion des marchés alimentaires à l'échelle mondiale a été poussée à un niveau jamais connu auparavant.

Dans un second temps : L'escalade des prix des produits alimentaires est en grande partie le résultat d'une manipulation du marché. Elle est en grande partie attribuable à la **spéculation boursière** sur les marchés des matières premières. Les prix des céréales sont artificiellement gonflés par la spéculation à grande échelle sur les opérations des marchés boursiers de New York et de Chicago. Il est intéressant de noter qu'en 2007, le Chicago Board of Trade (CBOT), a fusionné avec le Chicago Mercantile Exchange, formant la plus importante entité au monde traitant dans le commerce des produits de base et comptant un large éventail d'instruments spéculatifs (les options, les options sur contrat à terme, les fonds indiciels, etc.) Des transactions spéculatives sur le blé, le riz ou le maïs, peuvent se produire sans qu'il y ait de transactions réelles de ces produits. Les institutions, qui actuellement spéculent sur le marché des céréales, ne sont pas nécessairement impliquées dans la vente ou la livraison des grains. Les transactions peuvent se faire par fonds indiciels qui permettent de parier sur la hausse ou la baisse en général de la variation des prix des marchandises.

Une « option de vente » est un pari que les prix vont baisser, une « option d'achat » est un pari que les prix vont augmenter. Grâce à la manipulation concertée, les opérateurs institutionnels et les institutions financières font augmenter les prix. Ils placent alors leurs paris sur la hausse du prix d'un produit en particulier. La spéculation génère la volatilité du marché. À son tour, l'instabilité qui en résulte encourage la poursuite de l'activité spéculative. Les bénéfices sont réalisés lorsque le prix monte. En revanche, si le spéculateur est un short-selling, le bénéfice sera réalisé lorsque le prix diminuera.

Cette récente flambée spéculative des prix des denrées alimentaires a engendré un processus mondial de création de la famine à une échelle sans précédent.

Ces opérations spéculatives ne devraient pas pouvoir engendrer délibérément la famine. **Ce qui cause la famine est l'absence de procédures réglementaires relatives au commerce spéculatif** (les options, les options sur contrat à terme, les fonds indiciels). Dans le contexte actuel, un gel des transactions spéculatives sur les produits alimentaires de base, décrété par décision politique, contribuerait immédiatement à faire baisser les prix des produits alimentaires. Rien n'empêche que ces opérations soient neutralisées et désamorçées par un ensemble soigneusement élaboré de mesures réglementaires. Visiblement, ce n'est pas ce qui est proposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

Le rôle du FMI et de la Banque mondiale dans cette crise : La Banque mondiale et le FMI ont présenté un plan d'urgence, afin d'accroître l'agriculture en réponse à la « crise alimentaire. » Cependant, les causes de cette crise ne sont pas prises en compte. La « médecine économique » du FMI et de la Banque mondiale n'est pas la « solution, » elle est plutôt en grande partie la « cause » de la famine dans les pays en développement. **Plus le FMI et la Banque mondiale prêtent « pour accroître l'agriculture » et plus ils augmenteront les niveaux d'endettement.** La « politique de prêts » de la Banque mondiale consiste à accorder des prêts à la condition que les pays se conforment à l'agenda politique néolibéral qui, depuis le début des années 1980, a été propice à l'effondrement de l'agriculture alimentaire locale. La « stabilisation macro-économique » et les programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale aux pays en développement (comme condition de renégociation de leur dette extérieure) ont conduit à l'appauvrissement de centaines de millions de personnes. Les dures réalités économiques et sociales derrière les interventions du FMI sont les causes de l'augmentation démesurée des prix des produits alimentaires, des famines au niveau local, des licenciements massifs de travailleurs urbains et de fonctionnaires et de la destruction des programmes sociaux. Le pouvoir d'achat interne s'est effondré, les cliniques de santé contre la famine et les écoles ont été fermées, des centaines de millions d'enfants ont été privés du droit à l'enseignement primaire.

La déréglementation des marchés céréaliers : Depuis les années 1980, les marchés céréaliers ont été déréglementés sous la supervision de la Banque mondiale, et les surplus céréaliers des États-Unis et de l'Union européenne ont systématiquement été utilisés pour détruire la paysannerie et pour déstabiliser l'agriculture alimentaire nationale. À cet égard, les prêts de la Banque mondiale exigent la levée des barrières commerciales sur les importations de produits agricoles de base, conduisant au dumping des surplus céréaliers des États-Unis et de l'Union européenne sur le marché local. Ces mesures, ainsi que d'autres mesures, ont mené les producteurs agricoles locaux à la faillite. Un « marché céréalier libre », imposé par le FMI et la Banque mondiale, détruit l'économie paysanne et affaiblit la « sécurité alimentaire. » Le Malawi et le Zimbabwe étaient auparavant des pays prospères en excédent céréalier, le Rwanda était pratiquement autosuffisant en matière alimentaire jusqu'à 1990, date à laquelle le FMI a ordonné le dumping des excédents céréaliers de l'Union européenne et des États-Unis sur le marché intérieur, précipitant ainsi les petits agriculteurs en faillite. En 1991-1992, la famine a frappé le Kenya, un pays qui connaissait un succès pour ses surplus céréaliers. Le gouvernement de Nairobi avait précédemment été mis sur une liste noire pour ne pas avoir obéi à des recommandations du FMI. La déréglementation du marché des céréales a été exigée comme une des conditions pour le rééchelonnement de la dette extérieure de Nairobi avec les créanciers officiels du Club de Paris. (Livre de Michel Chossudovsky, Mondialisation de la pauvreté et le nouvel ordre mondial)

Dans toute l'Afrique, ainsi qu'en Asie du Sud-est et en Amérique latine, le modèle des « ajustements structurels » dans l'agriculture sous la tutelle des institutions de Bretton Woods a servi de manière sans équivoque à la disparition de la sécurité alimentaire. La dépendance vis-à-vis du marché mondial a été renforcée, entraînant une augmentation des importations de céréales commerciales, ainsi qu'une augmentation de l'afflux « d'aide alimentaire. » Les producteurs agricoles ont été encouragés à abandonner l'agriculture alimentaire et à se convertir dans des cultures de « haute valeur » à des fins d'exportation, souvent au détriment de l'autosuffisance alimentaire. Les produits de grande valeur ainsi que les cultures à des fins d'exportation ont été soutenus par des prêts de la Banque mondiale. Les famines à l'ère de la mondialisation sont le résultat de ces politiques. **La famine n'est pas la conséquence d'un manque de nourriture, c'est en fait tout le contraire: les surplus alimentaires mondiaux sont utilisés pour déstabiliser la production agricole dans les pays en développement.** Strictement réglementée et contrôlée par l'industrie agroalimentaire internationale, cette offre excédentaire est finalement propice à la stagnation de la production et de la consommation des produits alimentaires de base essentiels et à l'appauvrissement des agriculteurs dans le monde. En outre, en cette époque de mondialisation, les programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale ont un lien direct sur le processus de développement de la famine, car ils affaiblissent systématiquement toutes les catégories d'activités économiques urbaines ou rurales, qui ne servent pas directement les intérêts du marché mondial. **Les revenus des agriculteurs dans les pays riches et dans les pays pauvres sont réduits par une poignée d'industriels du secteur de l'agroalimentaire mondial** qui en même temps contrôlent les marchés des céréales, les intrants agricoles, les semences et la transformation des aliments. La géante société Cargill Inc avec plus de 140 filiales et sociétés affiliées à travers le monde contrôle une part importante du commerce international des céréales. Depuis les années 1950, Cargill est devenue le principal contractant pour « l'aide alimentaire » des États-Unis financée par la Loi Publique 480 (1954). **L'agriculture mondiale a pour la première fois de l'histoire, la capacité de satisfaire les besoins alimentaires de toute l'humanité,** mais la nature même du marché mondial de ce système ne permet pas que ça se réalise. La capacité de produire de la nourriture est immense, mais les niveaux de consommation alimentaire restent extrêmement faibles, car une grande partie de la population mondiale vit dans des conditions d'extrême pauvreté et de privation. En outre, le processus de « modernisation » de l'agriculture a conduit à la dépossession des paysans et à l'augmentation du niveau de dégradation des terres et de l'environnement. Autrement dit, les forces mêmes qui encouragent la production alimentaire mondiale à se développer favorisent également une diminution du niveau de vie et une baisse de la demande de nourriture.

Les semences génétiquement modifiées : Coïncidant avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, un autre important changement historique a eu lieu dans la structure de l'agriculture mondiale. Dans le cadre du contrat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les géants de l'agroalimentaire ont une entière liberté d'entrer dans les marchés céréaliers des pays en développement. L'acquisition de « droits de propriété intellectuelle » exclusifs sur les variétés végétales par des intérêts agroindustriels favorise aussi la destruction de la biodiversité.

Agissant au nom d'une poignée de conglomérats de biotechnologie, des semences OGM ont été imposées aux agriculteurs, souvent dans le cadre de « programmes d'aide alimentaire. » Par exemple, **en Éthiopie des trousseaux de semences OGM ont été remises aux agriculteurs pauvres** afin de rétablir la production agricole à la suite d'une grande sécheresse. Les semences OGM ont été plantées, donnant une seule récolte. **Mais après, les agriculteurs ont réalisé que les semences OGM ne pourraient pas être replantées sans payer de redevances à Monsanto, Arch Daniel Midland et al.** Ensuite, les agriculteurs ont découvert que les **graines ne pousseraient que s'ils utilisaient** les intrants agricoles soit, **les engrais, les insecticides et les herbicides** qui sont produits et distribués par les entreprises agroalimentaires de biotechnologie. Toute l'économie paysanne est dorénavant enfermée entre les mains des conglomérats de l'agro-industrie. **Avec l'adoption généralisée de semences OGM, une transition majeure a eu lieu dans la structure et dans l'histoire de l'agriculture depuis sa création il y a 10.000 ans.** La reproduction de semences au niveau des villages et chez les producteurs de semences a été perturbée par l'utilisation de semences génétiquement modifiées. Le cycle agricole, qui permet aux agriculteurs de stocker leurs semences biologiques et de les semer pour en tirer la prochaine récolte a été brisé. Ce concept destructeur, produisant invariablement la famine, est reproduit partout, pays après pays, conduisant à la disparition de l'économie paysanne mondiale.

Quelle est la part de responsabilité des agro carburants dans la hausse des prix ? Ce ne sont pas les volumes actuels de produits agricoles destinés aux agro carburants qui expliquent la hausse des prix, sauf localement chez les fournisseurs de maïs des Etats-Unis, principaux producteurs de ces carburants. D'après les estimations d'Agrimonde, projet de prospective mené par le Cirad et l'Inra, sur le total des calories végétales produites dans le monde, moins de 5 % sont destinées aux usages non alimentaires dont font partie les agro carburants. L'alimentation humaine représente 55 % de ce total et l'alimentation animale 30 %. En outre, les volumes destinés aux agro carburants sont, pour le moment, faibles. Ainsi, selon l'Agence internationale de l'énergie, en 2005, 1 % des terres cultivées servaient à produire des agro carburants remplaçant 1 % de notre consommation mondiale de carburants fossiles. En revanche, la hausse annoncée de l'utilisation des céréales pour des agro carburants accroît l'intérêt du marché des produits agricoles pour les spéculateurs financiers. **C'est donc plus l'anticipation de cette hausse de la demande qu'une hausse réelle qui contribue à expliquer la flambée des prix.**

Le problème se situe-t-il uniquement au niveau de la production agricole ? Le secteur vivrier ne se limite pas aux producteurs agricoles. On l'oublie trop souvent. Il concerne également un très grand nombre d'activités permettant d'assurer la connexion entre les producteurs et le marché : activités de transformation agroalimentaire (extraction d'huile, broyage des céréales ou des racines et tubercules, séchage du poisson, etc.), de commercialisation et de distribution, ou encore de restauration. C'est, d'une part, grâce à ce secteur que les produits circulent, sont acheminés vers des marchés, sont stockés, adaptés à la demande des consommateurs et leur sont distribués. C'est, d'autre part, par l'intermédiaire de ces activités que les incitations du marché sont transmises aux producteurs, en termes de quantité, de qualité et de prix requis. Ce secteur est dans une situation paradoxale : il joue un rôle crucial de courroie d'entraînement du secteur agricole par le développement des marchés domestiques et il est pourtant presque partout négligé dans les politiques. Celles-ci se limitent bien souvent à considérer d'un côté des producteurs agricoles ruraux et de l'autre des consommateurs urbains, faisant fi de tout ce secteur qui fait le lien entre eux et régule ainsi offre et la demande. Une marge de manœuvre de taille se situe donc dans ces activités de transformation et de commercialisation, dans la création d'un environnement plus favorable à leur développement, dans la création d'infrastructures de transport, de stockage, dans les technologies de transformation des produits agricoles. Ce secteur est essentiellement tenu par les femmes et une grande partie de la marge de manœuvre est entre leurs mains. Mais sa forte croissance depuis une vingtaine d'années a attiré quelques gros opérateurs qui spéculent et répercutent mal aux producteurs la hausse des prix à la consommation. Il faut donc des politiques qui permettent au marché de mieux fonctionner et non pas un total laisser-faire qui laisse les plus puissants profiter de positions avantageuses et accroît davantage les inégalités.

Quelles pistes pour gérer la crise et en sortir ? A court terme, des mesures d'urgence s'imposent : la crise risque d'avoir des conséquences dramatiques sur la situation nutritionnelle des plus vulnérables. Cependant, une aide alimentaire d'urgence ne réglera pas le problème. Il est également nécessaire de libérer les marges de productivité dans le secteur du vivrier marchand, tant au niveau de la production que de la transformation et de la commercialisation. Sans qu'il y ait de solution miracle, il suffit déjà, pour faire réagir le vivrier marchand, de pouvoir garantir l'accès pour les paysans à un peu plus d'engrais, de produits phytosanitaires, de routes en bon état, de moyens de transformation, de crédit, de conseils, d'assurance, d'informations sur les prix, de réduire les taxations policières sur les routes, le prix du gas-oil. Par ailleurs, les paysans sont appauvris par des années d'abandon du secteur agricole par les politiques. C'est donc tout un soutien à l'agriculture des pays à vulnérabilité alimentaire qu'il faut relancer et non pas poursuivre une politique de libéralisation accélérée de ce secteur, lui faisant subir les aléas des marchés internationaux. Le développement agricole doit donc devenir une priorité dans l'agenda international.

A plus long terme, il sera sans doute difficile de s'affranchir de la question d'une meilleure répartition des ressources. Car c'est bien parce que certains grands pays, très peuplés, se mettent à consommer comme les pays les plus industrialisés que l'on se rend compte des limites du système. Ceux qui souffrent aujourd'hui sont bien peu responsables de ce qui les fait souffrir. **Il ne s'agit plus de transférer le modèle agro-industriel pour le généraliser à l'ensemble de la planète, mais bien d'inventer ensemble un système plus durablement équitable.**

La crise alimentaire mondiale met à nu le moteur de la société capitaliste : la recherche du profit privé maximum à court terme. Pour les capitalistes, les aliments ne sont qu'une marchandise qu'il faut vendre avec le plus de profit possible. L'aliment, élément essentiel du maintien en vie des êtres humains, est transformé en pur instrument de profit. Il faut mettre fin à cette logique mortifère. Il faut abolir le contrôle du capital sur les grands moyens de production et de commercialisation et donner la priorité à une politique de souveraineté alimentaire.

Les effets du changement climatique ont momentanément disparu de la une de l'actualité, supplantés par la crise financière. Néanmoins le processus est en cours à l'échelle de la planète et ici aussi l'interconnexion est évidente. Certes **les populations des pays « pauvres » seront plus fortement touchées que celles des pays « riches » mais personne n'en sortira indemne.**

Sous le Tapie

Il avait acheté Adidas (sans mettre un centime de sa poche), mais n'avait pu rembourser les premières échéances de ses emprunts. Ruiné, soupçonné d'abus de biens sociaux et de fraude fiscale, impliqué dans le match truqué OM-Valenciennes (mais bénéficiant néanmoins de solides appuis politiques, tristes souvenirs...), il se lance dans une interminable bataille judiciaire, contre la filiale du Crédit Lyonnais –alors banque nationalisée-, la SBDO, qui avait pour son compte vendu Adidas (pourtant au prix qu'il avait fixé).

La Cour d'appel de Paris lui donne raison, mais la Cour de Cassation, en assemblée plénière, casse le jugement.

Le CDR (qui a repris les actifs de l'ex-banque publique), et derrière lui l'Etat, a donc de très bonnes raisons d'attendre sereinement qu'une nouvelle cour d'appel déboute Bernard Tapie, au moins partiellement, de ses demandes.

Mais Nicolas Sarkozy, fraîchement élu président de la République, décide de recourir à un arbitrage privé !

Alors même que, quand les intérêts de l'Etat et du contribuable sont en jeu (ce qui est le cas), c'est un principe absolu du droit que l'arbitrage est interdit.

Et, coup de théâtre, ce tribunal privé attribue 390 millions d'euros à Bernard Tapie, qui devient ainsi l'un des hommes les plus riches de France.

Laurent Mauduit, ancien directeur adjoint de la rédaction du *Monde*, et fondateur du journal en ligne *mediapart.fr*, a mené l'enquête, et fait des révélations passionnantes sur les trois juges qui composaient le tribunal arbitral. L'un, ancien président du Conseil constitutionnel, ne pouvait ignorer que celui-ci avait censuré une disposition visant à permettre à un établissement public de recourir à l'arbitrage. L'autre avait été un des cadres dirigeants du Mouvement des radicaux de gauche... comme Bernard Tapie. Le troisième apparaît dans un autre arbitrage, rendu dans le cadre de l'affaire Elf, dont le tribunal de grande instance de Paris relèvera qu'il a été réalisé « dans d'étranges conditions »...

(Sous le Tapie, Laurent Mauduit, Stock, novembre 2008, 288 pages, 19 €)

Pour une gestion publique de l'eau en Ile de France *Communiqué de la coordination EAU Île de France*

Le 11 décembre, le conseil syndical du SEDIF a voté à une large majorité (88 contre 54) la reconduction de la délégation de service public comme mode de gestion. Ce résultat est en complet décalage avec l'opinion publique qui refuse de considérer l'eau comme une marchandise et qui aspire au contraire à une gestion publique, démocratique et transparente. Il est en complet décalage aussi avec les analyses effectuées par les associations de consommateurs comme par les cabinets d'audits qui toutes révèlent la gravité des dérives du système actuel.

Comment en arrive-t-on à un tel **déni démocratique** ? D'abord chaque ville compte pour une voix. Méry-sur-Oise avec 9000 habitants (et une usine du SEDIF sur son territoire!) compte autant que Montreuil avec ses 100 000 habitants. C'est profondément injuste. Le conseil syndical du SEDIF n'a rien à envier au Sénat pour la distorsion de la représentation de la population. Ensuite le **vote** s'est déroulé à **bulletin secret** à la demande d'une majorité d'élus. C'est politiquement et éthiquement indéfendable. Il suffit d'imaginer la même chose à l'assemblée nationale ou au conseil municipal pour comprendre qu'un tel procédé est inadmissible en démocratie. Enfin, il est clair **qu'une part non négligeable des élus communistes et socialistes ont voté, contrairement aux consignes officielles de leurs groupes, pour la poursuite de la délégation au privé**. En cela, ils atteignent de plein fouet la crédibilité de leurs propres formations.

Il n'en reste pas moins que, depuis plusieurs mois, les lignes ont bougé. Une minorité importante d'élus du SEDIF se bat avec intelligence et détermination pour le retour à une gestion publique. Cela a été encore le cas aujourd'hui et nous tenons à remercier dans la diversité de leurs sensibilités, Christian Métairie, Philippe Kaltenbach, Pascal Popelin, Dominique Voynet, Franck Merat, Madjid Messaoudene et d'autres encore, pour leur engagement sans faille. Des dizaines de débats publics ont eu lieu, rassemblant des centaines de personnes. De nombreux conseils municipaux ont débattu de cette question et adopté des vœux pour une gestion publique directe, en régie. Enfin la coordination eau Île de France s'est créée, regroupant associations et usagers. Ce mouvement doit s'amplifier pour devenir une véritable vague citoyenne et populaire en Île de France.

Dans l'immédiat, **il y a une urgence : la baisse des tarifs** que chacun a reconnu possible aujourd'hui. Le trop perçu par Veolia, estimé à minima à 40 millions d'euros par an, soit plusieurs centaines de millions d'euros pour les dix dernières années, doit être restitué au SEDIF et permettre une baisse significative des tarifs dès 2009.

Pour plus d'informations : JC Oliva Jean-Claude www.eauidf.blogspot.com

Racket sur les cotisations sociales des travailleurs sans-papiers

KEITA Diawoye, Malien : Arrivé en France en juin 93, expulsé en novembre 2008. A perdu 72.000 euros de cotisations après 15 années de travail dans le nettoyage et le Bâtiment.

BROURI Abdelhakim, Marocain : En France depuis mai 2001. A travaillé dans la sécurité de cette date à décembre 2006 où il a subi un licenciement économique.. A déjà perdu 29.000 euros de cotisations et n'a touché aucune indemnité ASSEDIC lors de son licenciement. Travaille depuis « au noir ».

MEZIANI Arezki, algérien : Arrivé en France en octobre 2002. Depuis cette date, cumule trois emplois : grande distribution, intérim pour un institut de sondage (chef d'équipe) et dans une association de prévention routière (animateur). A déjà perdu 24.000 euros de cotisations.

KADJI Fadimatou, Camerounaise : Arrivée en France en décembre 2003. Depuis cette date, a travaillé dans l'aide à la personne jusqu'à sa régularisation en novembre 2008. A perdu 23.500 euros de cotisations.

Depuis 1974 (fermeture des frontières en France), de même que ces 4 exemples, des centaines de milliers de travailleurs sans-papiers se sont retrouvés piégés dans l'Hexagone, ne pouvant quitter le territoire sous peine de n'y pouvoir revenir. Ce processus a livré cette main d'œuvre à un véritable **esclavagisme moderne** dont ont largement profité le patronat et l'état français, alors même que ces travailleur(e)s déclarent, payent des impôts et cotisent pour des prestations qui ne leurs sont jamais versées. Ainsi, l'Etat français, par l'intermédiaire de services administratifs (URSSAF, ASSEDIC, Caisses de retraite...) encaisse en fermant les yeux et les rouvre quand il s'agit de décaisser. Lorsque le gouvernement français expulse un travailleur sans-papiers, il inflige à celui-ci la double peine de l'expulsion et d'un licenciement sans préavis ni indemnité.

Dans quelles conditions vivent les travailleurs sans papiers ? En dehors du travail, la clandestinité, synonyme de peur et de harcèlement policier ; au travail, précarité, pénibilité, flexibilité, surexploitation dans les emplois non délocalisables (BTP, nettoyage, restaurant-hôtellerie, gardiennage, aide à la personne...).

Sous quel statut travaillent-ils ? Travail « au noir » d'une minorité : pas de cotisations sociales à payer pour les patrons, travailleurs taillables et corvéables à merci, payant malgré tout la TVA ; travail déclaré pour la majorité en CDI, CDD ou interim renouvelé. Ceux-là payent cotisations sociales et impôts sans en récupérer le moindre dividende. En cas d'accident du travail, non-déclaration patronale et pas d'indemnisation. En cas de chômage, refus de l'ANPE/Assedic de leur verser les indemnités auxquelles ont pourtant droit tous les travailleurs. Retraites non payées en cas d'expulsion du territoire.

Que deviennent leurs versements en tant que travailleurs ? Sécurité sociale : Couverture de l'Aide Médicale d'Etat (AME), mais discrimination de la part d'une grande partie du corps médical, et risque d'expulsion du territoire même en cas de maladie grave. Pour ceux qui obtiennent la régularisation, les années de cotisation antérieures à la régularisation ne sont jamais prises en compte. **Impôts :** bien qu'ils payent l'impôt sur le revenu (IRPP) et la TVA, ces travailleurs ne bénéficient pas en retour de nombreux droits : protection de l'Etat en cas de vol ou agression, accès au logement social ou, parce que sans-papiers, ne peuvent ou n'osent saisir l'inspection du travail... Ces spoliations sont d'autant plus scandaleuses lorsqu'elles touchent des travailleurs expulsés après avoir cotisé pendant des années en France et qui se retrouvent sans aucune ressource dans leur pays d'origine. Quand ils quittent leur pays pour venir travailler en France, les sans-papiers, par leurs envois réguliers d'argent, soutiennent financièrement leurs proches et/ou deviennent des acteurs du développement (constructions de puits, écoles, dispensaires...).

Aussi, ce racket de l'Etat français pèse-t-il sur l'économie des pays d'origine en réduisant d'autant les possibilités financières des immigrés et de leurs familles. Quand on sait que les envois dans les pays d'origine des travailleurs immigrés, avec ou sans papiers, représentent au niveau mondial environ 3 fois les sommes versées par les pays développés au titre de l'aide publique au développement (APD), on comprend mieux l'importance de ce racket.

Une fois de plus, **c'est le Nord qui s'enrichit aux dépens du Sud**.

Pour mettre un terme à ce racket : arrêt **des expulsions ; régularisation des travailleurs et travailleuses sans papiers ; récupération des droits pour tous**.

Droits devant!! 44, rue Montcalm 75018 Paris Tel.: 01 42 58 82 22 Site web: <http://www.droitsdevant.org>
Courriel: administrateur@droitsdevant.org

Agenda

- 15 janvier** **Colombes** **Les crises énergétiques**, *conférence-débat*
avec **Michel Berger**(ancien président d'ATTAC 92)
et **Bernard Kervella** (membre du conseil scientifique d'ATTAC)
20 H30 A la salle de la vie associative, 4, Place du Général Leclerc
- La crise financière dans laquelle nous sommes plongés risque d'estomper une crise tout aussi grave, voire plus grave encore, celle de l'énergie. Le « Grenelle de l'environnement » avait sensibilisé l'opinion publique sur une série de mesures relativement audacieuses. Même si on pouvait les estimer très insuffisantes en regard des urgences écologiques, beaucoup, sous la pression des lobbies, risquent d'être amendées, au point de devenir peu efficaces. Et pourtant la crise énergétique est devant nous et va entraîner des bouleversements d'une immense ampleur. Si le temps de l'économie est à court terme, celui de l'écologie est à moyen et long terme. Même si nous parvenions à mettre en place un nouveau système économique, la crise de l'énergie reviendrait inexorablement à la surface, avec une acuité d'autant plus forte que nos réactions auront été plus lentes.
- Nous sommes tellement habitués à disposer d'énergies peu coûteuses que nous avons oublié qu'il s'agit d'une crise existentielle, qui met en jeu une grande partie des espèces vivantes, dont l'humanité elle-même.
Oublié que la vie, végétale, animale, humaine est un phénomène énergétique.
Oublié que la plupart des avancées de l'humanité ont été liées à des technologies énergétiques : la domestication du feu, la cuisson des aliments, l'utilisation de l'énergie animale, celle des éléments, le vent, l'eau, la biomasse.
Oublié aussi que l'« énergie » est synonyme de « travail », et que c'est toute notre économie productive qui est mise en jeu dans cette crise.
- 27 janvier** **Courbevoie** **L'agriculture maltraitée(Afrique - Europe)**, *conférence-débat*,
avec **Marc Dufumier**,ingénieur agronome,et **Mamadou Diop**,régularisé mauritanien
20 H30, 6 rue Adam Ledoux à Courbevoie(quartier Charras) Bus Défense: 275_276,arrêt Place Charras
- 28 janvier** **Clamart** **La souffrance au travail**, *ciné-débat à 20h* au cinéma Jeanne Moreau du Théâtre Jean Arp
- ATTAC-Clamart, en partenariat avec le cinéma Jeanne Moreau de Clamart, vous invite pour la seconde fois cette année à un ciné-débat sur "**la souffrance au travail**". Cette rencontre aura lieu dans la même période où le théâtre Jean Arp jouera la pièce de théâtre « **Rêve général** ». Les formes modernes de management poussent les travailleurs à plus de productivité. Comment font-ils, au delà de certaines limites, pour continuer à produire plus avec moins ? A quel moment, le corps et la tête font-ils entendre que c'est trop ? Par quelles voies ces nouvelles normes de gestion des personnels sont-elles intériorisées ? Cette fois-ci, nous regarderons le film de Jean-Michel Carré « J'ai (très) mal au travail », puis nous débattons avec le réalisateur. En plus, nous organiserons, sur ce même thème, une soirée-débat en février. Le théâtre fait mi-tarif pour la pièce de théâtre associée "Rêve Général" pour tous les membres de ATTAC sur présentation de la carte de membre. Plus d'infos sur le site clamartois : <http://attac92clamart.free.fr>
- 3 février** **Montrouge** **Droit au logement**, *conférence-débat avec Jean-Jacques Deluchey* (animateur de la Commission logement d'ATTAC)
- 20 H 30, Maison des Associations (salle 15), 105, avenue Aristide Briand, métro porte d'Orléans

Consultez le site Internet d'Attac 92 : www.local.attac.org/attac92 Jean-Louis Montel, webmestre du site Attac 92 web.attac92@attac.org

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: 6, rue Ledru-Rollin 92150 Suresnes. attac92@attac.org

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92>

Président d'ATTAC 92 : Michel Fenayon

Secrétaire Général : Bernard Blavette.

Trésorier : Hubert Guérinet.

Jean-Paul Allétru Correspondant Electronique Local (CEL) jean-paul.alletru@wanadoo.fr

Bulletin d'adhésion 2009

NOM (en capitales) :PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)

Date de naissance :Profession :

Adresse :Code postal :Ville :Pays : Téléphone fixe :

..... Mobile :

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2009 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 12 €	de 450 à 900 € : 20 €	de 900 à 200 € : 34€	de 1 200 à 1 600 € : 45 €
	de 1 600 à 2 300 € : 60 €		de 2 300 à 3 000 € 70 €	de 3 000 à 4 000 € : 100 €
	au-delà de 4 000 € : 130 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association. je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) : par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex - France

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'attac 6, rue Ledru-Rollin – 92150 Suresnes

Responsable de la publication : Michel Fenayon (mfenayon@wanadoo.fr)